

# AVIS

En vue de l'élection des représentants au parlement européen du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée **au dimanche 31 mars 2019**.

Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée

**au secrétariat de mairie**

**au Villard**

**le samedi 30 mars 2019, de 10 h à 12 h.**

Concernant les inscriptions en ligne, sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), les électeurs pourront déposer leurs demandes jusqu'au 31 mars inclus.

Fait à Planay, le 13 mars 2019

Le Maire,

**Jean-René BENOIT**

